



Suis je couvert après avoir heurter un chien

Par **cdm7307**, le **02/01/2010** à **14:10**

Bonjour,

l'autre jour j'ai heurter un chien dans la rue, le chien était attaché. Je me suis arrêté et le maitre à pris mes coordonnées, il m'a recontacté la semaine dernière et apparemment le chien à une dent cassé et il y a des frais de vétérinaire à prévoir, suis je couvert par mon assurance voiture ou pas?

Merci pour vos réponse et bonne année à tous.

Par **ChrisBdx**, le **12/01/2010** à **16:46**

Bonjour

Vous n'expliquez pas tout à fait les circonstances. Comment se fait-il que vous ayez heurté un chien en laisse?

Avez vous contacté votre assureur?